

Jacques LE NAY
votre Sénateur
vous informe

Info-Sénat :
l'actualité du Sénat
N° 32 – 10 décembre 2018



Les travaux de la semaine passée



DANS LE MORBIHAN

Inauguration de l'extension de la maison de santé de Ploërdut



Jacques LE NAY était présent samedi 9 novembre à l'inauguration de l'extension de la maison de santé pluridisciplinaire de Ploërdut et a salué le travail réalisé par les élus de la commune et son maire Jean-Luc GUILLOUX. Ouverte en 2012, la maison de santé de Ploërdut était déjà en avance par rapport à d'autres communes du département. Aujourd'hui une nouvelle étape est franchie avec la création d'un cabinet d'imagerie médicale et une nouvelle salle de soins non programmés. Cette dernière va permettre un partenariat entre la maison de santé et les pompiers. Un dispositif expérimental va se mettre en place courant 2019. Il permettra l'accueil de victimes transportées par les pompiers, et dont l'état de santé ne nécessite pas de se rendre aux urgences. Le site de Ploërdut est pilote en la matière.

AU PARLEMENT

Projet de loi de finances pour 2019



Le 3 décembre, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour 2019 le Sénat a adopté avec modifications les crédits de la mission « Aide publique au développement » dont Jacques LE NAY était Rapporteur au nom du Groupe Union Centriste.

A la tribune ([voir la vidéo](#)) le Sénateur a rappelé les enjeux de la crise écologique et la pression des migrations économiques. Il a salué la progression des fonds alloués à l'aide publique au développement et a rappelé l'annonce du Président de la République à savoir que cette aide passerait à 0,55% du revenu national brut en 2020. « Je m'interroge sur sa capacité à mettre en œuvre une telle hausse, qui représente tout de même près de 80% en cinq ans, ce n'est pas rien ! » a souligné le Sénateur. Jacques LE NAY a également exprimé ses regrets sur l'opacité de l'aide multilatérale au développement. Le Groupe Union Centriste a voté ce budget.

Réunion du Groupe Union Centriste



Mardi 4 décembre le Groupe Union Centriste s'est réuni sous la présidence d'Hervé MARSEILLE. La suite de l'examen du projet de loi de finances pour 2019 était notamment à l'ordre du jour.

Cette séquence s'est poursuivie avec la participation de Jacqueline GOURAULT ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, pour un débat relatif à la création de l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT).

Service National Universel



La commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat a entendu Daniel MÉNAQUINE Général de Corps d'Armée, en charge de la mise en place du Service National Universel. Pour le Sénateur « de nombreuses questions notamment sur les moyens, l'organisation sur le terrain et le lien avec les collectivités subsistent ». ([en savoir plus](#))

Déclaration du Gouvernement sur la fiscalité écologique et ses conséquences sur le pouvoir d'achat



Jeudi 6 décembre le Sénat a débattu après une déclaration du Gouvernement, de la fiscalité écologique et ses conséquences sur le pouvoir d'achat.

L'ensemble des groupes politiques du Sénat ont présenté leurs points de vue en présence du Premier ministre Edouard PHILIPPE. ([voir la vidéo](#))

Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe : Jacques LE NAY nommé membre suppléant



La délégation parlementaire française auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe comprend vingt-quatre députés (douze titulaires, douze suppléants) et douze sénateurs (six titulaires, six suppléants). Le 23 novembre, Jacques LE NAY a été nommé membre suppléant.

Lundi 10 décembre 2018

À 10 heures, 14 heures 30 et le soir :

- Projet de loi de finances, adopté par l'Assemblée nationale, pour 2019 ([n° 146 rectifié, 2018-2019](#))
- => Discussion des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits (suite)

Mardi 11 décembre 2018

À 14 heures 30 et le soir :

- Projet de loi de finances, adopté par l'Assemblée nationale, pour 2019 ([n° 146 rectifié, 2018-2019](#))
- => Éventuellement, suite et fin de la discussion des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits
- => Explications de vote sur l'ensemble du projet de loi de finances - Scrutin public à la tribune de droit
- Proposition de résolution en application de l'article 34-1 de la Constitution, visant à préserver l'ordonnancement juridique relatif au port du voile intégral dans l'espace public, ([n° 83, 2018-2019](#)) (demande du groupe Les Républicains)
- Proposition de loi visant à adapter l'organisation des communes nouvelles à la diversité des territoires, (texte de la commission, [n° 180, 2018-2019](#)) (demande du groupe UC)

Mercredi 12 décembre 2018

De 14 heures 30 à 18 heures 30 :

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, instituant des funérailles républicaines ([n° 170, 2016-2017](#))
- Proposition de résolution en application de l'article 34-1 de la Constitution, en faveur de la création de paiements pour services environnementaux rendus par les agriculteurs, ([n° 86, 2018-2019](#))

De 18 heures 30 à 20 heures et de 21 heures 30 à minuit :

- Proposition de loi relative à l'obligation de déclaration d'un préavis de grève des contrôleurs aériens, (texte de la commission, [n° 162, 2018-2019](#))
- Débat sur le thème : « Emplois non pourvus en France : quelles réponses ? quelles actions ? »

Jeudi 13 décembre 2018

À 10 heures 30 :

- Suite de la proposition de loi visant à adapter l'organisation des communes nouvelles à la diversité des territoires, (texte de la commission, [n° 180, 2018-2019](#))

À 15 heures :

- Questions d'actualité au Gouvernement

À 16 heures 15 :

- Suite de l'ordre du jour du matin

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN
E-mail : j.le-nay@senat.fr
Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>



Palais du Luxembourg
15, Rue de Vaugirard
75006 PARIS
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire
5, rue du Docteur Berthy
56240 PLOUAY
Tél : 02 97 11 61 20

Collaboratrice parlementaire
Claire HAROCHE — c.haroche@clb.senat.fr
Tél : 06 33 43 20 07

Collaborateurs parlementaires
Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23